

O.P.G.I DE BOUMERDES

Boulevard Administratif – Boumerdes
 Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202

TEL: (024) 79.58.58 / (024) 79.58.43



Avis d'Attribution Provisoire du marché

Conformément aux dispositions des articles 40.65.82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Boumerdes, sis à la cité administrative de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, N°15-247/01/2025/DRHMG, paru dans les quotidiens nationaux **e-BOURSE** et **EL MAOUID EL YAOUNI**, Relatif à la prise en charge, en matière d'assurance, du patrimoine mobilier et immobilier des responsabilités et du parc roulant de l'office de promotion et de gestion immobilière de Boumerdes pour l'exercice de l'année 2026 .

Après l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement, à :

Le soumissionnaire ayant obtenu le marché provisoirement	Note Obtenu	Montant de l'offre DA/TTC	Délais	Observation
La Société Nationale d'Assurance SAA NIF : 000016001269222	95.43/100	21 463 599.97DA	Une (01) Année Renouvelable	Mieux disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente, dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux (la presse écrite) ou sur le portail électronique des marchés publics, ou dans la presse électronique agréée, ou sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, seront invités à se rapprocher du service des marchés de l'OPGI de Boumerdes, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.